



Village de MONTAUT, des hameaux de FOURAN et BELLECOSTE, (Echelle : 1/5000)



LEGENDE

SERVITUDES LEGALEMENT CONSTITUES

- ZONE RECONSTRUITE EN RONDELE DE LAQUELLE PEUVENT SUPPLIQUER LES SERVITUDES RELATIVES AUX CHEMINS DE FER
- TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE (S.A.M.C.T. G.S.M.V.)
- TRANSPORT DE GAZ A.P. 18-08-05 ET 22-06-00
- PASSAGE DE 4,00m LE LONG DES BORDS A.P. 28-06-71
- MONUMENT HISTORIQUE - SITE INCERTAIN
- ZONE DE BUIX 250cm. de bord des chaussées de la D65
- 100cm. de bord des chaussées de la D220
- Arrêté Préfectoral du 23/02/1980

AUTRES INFORMATIONS

- CALCULATION D'IRRIGATION
- ZONE INONDÉE



Hameau du Centre (Echelle : 1/5000)

- U
- UB
- N

AUTRE INFORMATION

- ALIÉNEMENTS DIVERSIFIÉS A CIESS

LEGENDE

- ZONE AUTOMATIQUE LES CONTRACTIONS
- ZONE AUTOMATIQUE LESOTIERS ECONOMIQUES
- ZONE DESTINEE POUR LES CONTRACTIONS A L'INTERIEUR DE LA COMMUNE ET A L'EXTERIEUR A L'INTERIEUR DES SERVICES PUBLICS ET PRIVATIS GÉNÉRAL
- PATRIMOINE A PRESERVER ET A PROTÉGER EN VUE DE LA

COMMUNE DE MONTAUT

CARTE COMMUNALE

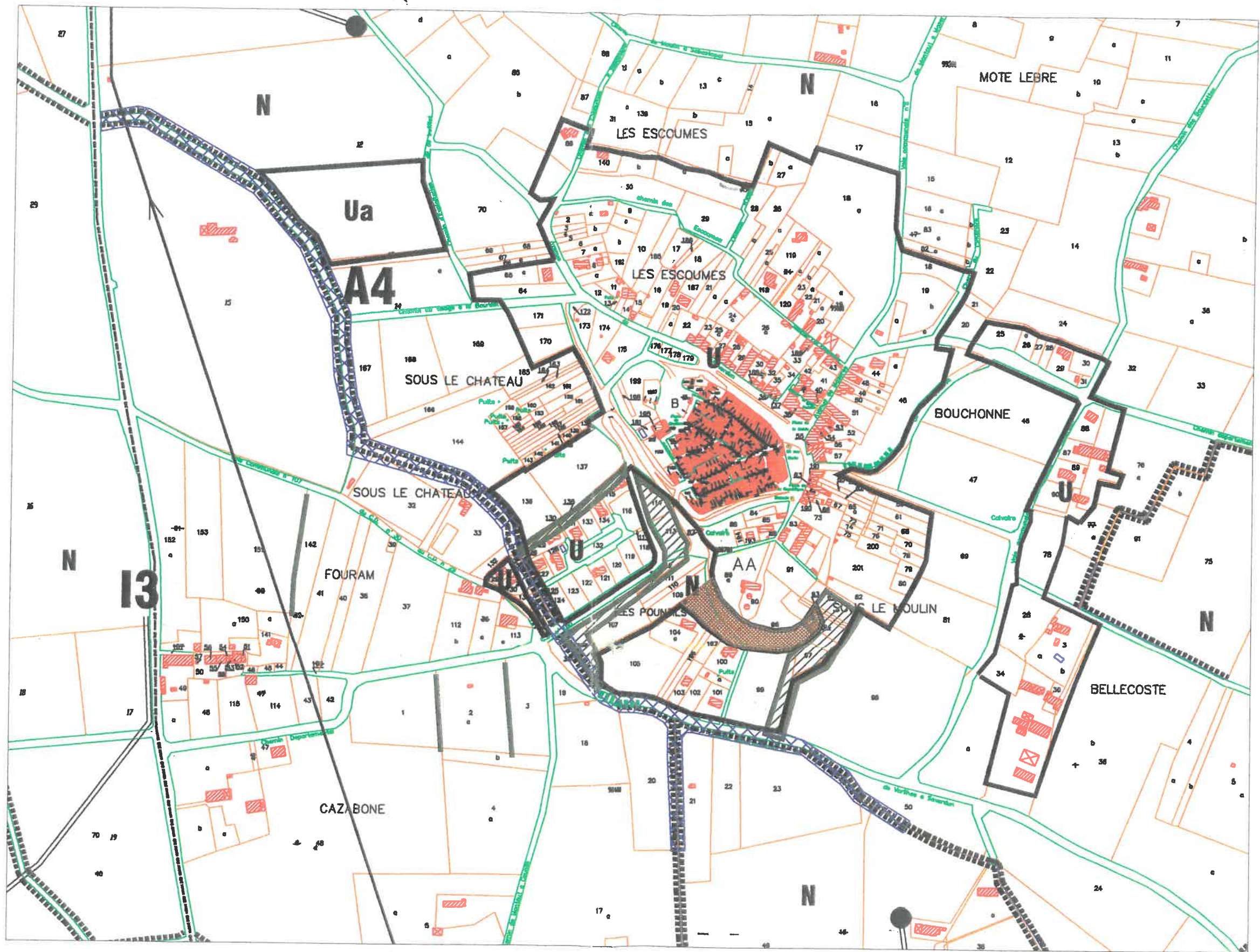
PLAN DES SERVITUDES, DECOUPAGE EN ZONE

PIECE N°2
ECH : 1 / 10 000

DOSSIER D'APPROBATION

Mairie d'Arnaud
Direction
Départementale
de l'Équipement et
de l'Équipement
de l'Arnaud

AVRIL 2007



Village de MONTAUT , des Hameaux de FOURAM et BELLECOSTE, (Echelle : 1/5000)

